



**CHECK AGAINST DELIVERY
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS**

STATEMENT BY

**AMBASSADOR PAUL HEINBECKER
PERMANENT REPRESENTATIVE OF CANADA
TO THE UNITED NATIONS**

TO THE UNITED NATIONS SECURITY COUNCIL OPEN DEBATE

ON

THE SITUATION IN IRAQ

NEW YORK, 16 OCTOBER 2002

DÉCLARATION DE

**L'AMBASSADEUR PAUL HEINBECKER
REPRÉSENTANT PERMANENT DU CANADA
AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

**LORS DU DÉBAT PUBLIC
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES**

SUR

LA SITUATION EN IRAQ

NEW YORK, LE 16 OCTOBRE 2002

Mr. President,

At this critical juncture, my government welcomes the opportunity to address the Situation in Iraq through this open debate.

A long series of resolutions detailing the international and legal obligations of Iraq have been adopted in this room. It was and is the responsibility of the Iraqi Government to fulfill its obligations as determined by the Security Council in the interest of maintaining international peace and security.

Many governments, including that of Canada, have already delivered individually to the Iraqi authorities the message that they must accept the immediate return of inspectors and that they must work with UNMOVIC openly and unconditionally. This means full cooperation and unfettered access.

Canada therefore welcomed the decision by Iraq to accept the return of UN inspectors and the positive outcome of the discussions on practical arrangements that were held in Vienna between Iraqi representatives and the IAEA and UNMOVIC.

The unconditional return of weapon inspectors is the essential first step in demonstrating Iraq's compliance with the will of the international community. However, as the cease-fire provisions established in SCR 687 of 1991 make clear, this is not the end of the process.

The ultimate goal, as has been set out in the decisions of the Council, is the destruction of all weapons of mass destruction and long-range missiles and the end of programs to develop them. UN inspections are an essential mechanism to verify this compliance.

We look forward to Iraq's early confirmation of its full agreement to the plans and undertakings agreed to in Vienna, and including a decision permitting unconditional, unfettered access to the so-called "presidential sites".

Regrettably, given the record of the past eleven years, world opinion has learned to be sceptical of the assurances provided by the Government of Iraq. Instead of progress, we have seen only obstruction and a failure to comply fully with Security Council resolutions.

That is why Canada fully supports current efforts to seek a new and unambiguous resolution.

That resolution should spell out what is required of the government of Iraq: immediate, unconditional and unrestricted access to all sites for UNMOVIC weapons inspectors.

Equally, it must leave no doubt that Iraq will face serious consequences, should it fail once again to fully comply with decisions of the Security Council, acting on behalf of the international community.

Canada's position has always been that these issues should be dealt with within the framework of the Security Council.

The Security Council has an obligation to respond, clearly, decisively, and with one voice, to the challenge posed it, just as the onus is on Iraq to meet its obligations.

We remain conscious as well of the plight of the people of Iraq. Our concern for the people of Iraq has intensified as tension has mounted and as we find ourselves debating yet again the issue of non-compliance and its consequences.

The Government of Iraq can be only too aware of what is required of it. The Iraqi people have paid and are continuing to pay a very heavy price for the past miscalculations and brinkmanship of their leaders.

Iraq has assured us that it wants to return to the family of nations and to see the lifting of sanctions; and that it is therefore prepared to cooperate with the Security Council and the international community. If this is so, then my government expects to see early and unequivocal steps towards this end.

There must be complete clarity and unity in the message that is sent by the international community and the Security Council. There can be no assertion of contradictory or misleading signals.

This Council should adopt a new and unambiguous resolution that lays out the terms for compliance against which the Council itself will bear the responsibility of measuring Iraq's response.

In turn, Iraq must serve the best interests of its people through full cooperation with UN inspectors and the full implementation of all Security Council resolutions.

Thank you, Mr. President.

Monsieur le Président,

À ce tournant critique, mon gouvernement accueille très favorablement la possibilité de discuter de la situation en Iraq lors de ce débat public.

Une longue série de résolutions décrivant en détail les obligations internationales et légales de l'Iraq a été adoptée dans cette salle. La responsabilité incombait et incombe toujours au Gouvernement iraquien de s'acquitter de ses obligations, telles qu'elles ont été déterminées par le Conseil de sécurité dans l'intérêt du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Plusieurs gouvernements, y compris celui du Canada, ont déjà communiqué individuellement aux autorités iraqiennes un message leur enjoignant d'accepter le retour immédiat des inspecteurs et de collaborer ouvertement et sans condition avec la COCOVINU. Cela veut dire une coopération totale et un accès sans restriction.

Le Canada se félicite donc de la décision de l'Iraq d'accepter le retour des inspecteurs de l'ONU et des résultats positifs des discussions sur les dispositions pratiques qui se sont déroulées à Vienne entre les représentants iraqiens, l'AIEA et la COCOVINU.

Le retour inconditionnel des inspecteurs des armements est une première étape essentielle démontrant que l'Iraq respecte la volonté de la communauté internationale. Toutefois, comme le montrent clairement les dispositions relatives au cessez-le-feu figurant dans la résolution 687 de 1991 du Conseil de sécurité, ce n'est pas la fin du processus.

Le but ultime, tel qu'il a été défini dans les décisions du Conseil, est la destruction de toutes les armes de destruction massive et des missiles de longue portée, ainsi que la fin des programmes permettant la mise au point de telles armes. Les inspections de l'ONU sont un mécanisme essentiel permettant de s'assurer de cette conformité.

Nous attendons avec intérêt la confirmation prochaine de l'adhésion totale de l'Iraq aux plans et engagements discutés à Vienne, et notamment une décision autorisant un accès inconditionnel et sans restriction aux sites dits "présidentiels".

Malheureusement, l'expérience des onze dernières années a appris à l'opinion publique à douter des garanties données par le Gouvernement iraquien. Au lieu des progrès escomptés, nous n'avons vu qu'obstruction et non-conformité aux résolutions du Conseil de sécurité.

Voilà pourquoi le Canada appuie totalement les efforts actuels visant à parvenir à une résolution nouvelle et sans ambiguïté.

Cette résolution devrait énoncer clairement ce qui est exigé du Gouvernement iraquien : l'accès immédiat, inconditionnel et sans restriction à tous les sites pour les inspecteurs des armements de la COCOVINU.

Elle ne doit laisser aucun doute non plus sur le fait que l'Iraq s'expose à de graves ennuis s'il choisit une fois de plus de ne pas se conformer totalement aux décisions prises par le Conseil de sécurité au nom de la communauté internationale.

Le Canada a toujours été d'avis que ces questions devaient être traitées dans le cadre du Conseil de sécurité.

Le devoir du Conseil de sécurité est de s'exprimer clairement, avec autorité et d'une seule voix et de relever les défis qui lui ont été lancés; quant à l'Iraq, son devoir est de s'acquitter de ses obligations.

Nous ne sommes pas sans connaître le sort du peuple iraquien. Notre préoccupation pour le peuple iraquien a grandi à mesure que la tension montait et que nous nous retrouvions à débattre encore et toujours de la question du non-respect et de ses conséquences.

Le Gouvernement iraquien ne sait que trop bien ce qu'on attend de lui. Le peuple iraquien a payé et continue à payer un prix très élevé pour les mauvais calculs et la politique de la corde raide pratiquée par ses dirigeants.

L'Iraq nous a assuré qu'il voulait revenir dans la famille des nations et assister à la levée des sanctions; qu'il était donc prêt à coopérer avec le Conseil de sécurité et la communauté internationale. S'il en est ainsi, mon gouvernement s'attend à voir des mesures promptes et sans équivoques dans ce sens.

La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent s'exprimer d'une seule voix et envoyer un message parfaitement clair. Personne ne doit pouvoir dire que les signaux étaient contradictoires ou prêtaient à confusion.

Le Conseil de sécurité devrait adopter une nouvelle résolution, ne laissant place à aucune ambiguïté, définissant les termes de la conformité à l'aune desquels le Conseil lui-même sera responsable de juger le comportement de l'Iraq.

L'Iraq, pour sa part, doit servir les intérêts supérieurs de son peuple en coopérant pleinement avec les inspecteurs de l'ONU et en appliquant à la lettre toutes les résolutions du Conseil de sécurité.

Merci, Monsieur le Président.